



Rapport moral, d'activités et  
financier de l'année 2023

# Rapport moral

En 2023, Accès Aventure a maintenu son engagement en organisant 2813 journées de vacances adaptées pour 189 adhérents en situation de handicap, répondant ainsi aux attentes des participants, leurs proches aidants et des partenaires médico-sociaux qui les entourent. Cette année, l'association a également connu une augmentation significative du nombre de bénévoles, témoignant de l'attrait croissant de ses activités et de sa mission auprès du grand public.

En prévision de son 10<sup>e</sup> anniversaire en 2024, les administrateurs ont souhaité prendre une pause stratégique pour effectuer des améliorations structurelles pour entamer dans de bonnes conditions, une nouvelle décennie de projets en faveur de l'accès au droit aux vacances pour tous. Ces améliorations, opérées en fin d'année 2023, comprenaient notamment un déménagement pour installer plus confortablement l'équipe permanente et répartir les charges de travail des salariés de manière plus fonctionnelle. Je tiens à remercier tout particulièrement ici le soutien de la maison des associations, ainsi que l'équipe municipale du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, qui ont contribué à la recherche de ces nouveaux locaux.

De plus, Accès Aventure a reçu cette année le soutien financier de nouveaux acteurs publics pour développer ses activités. L'AMCV a notamment contribué à prendre en charge une partie des frais de déplacement des bénévoles lors des grands départs en vacances, permettant de réduire l'impact de l'inflation constatée sur les transports en France. Par ailleurs, la Mairie de Paris a apporté pour la première fois un soutien financier, marquant ainsi l'importance accordée à l'accès aux vacances pour tous de ses citoyens. Cette subvention a permis à l'association de mieux anticiper l'augmentation des coûts liées à son déménagement et de progresser dans son projet de parrainage de nouvelles initiatives locales en faveur des loisirs adaptés.

Enfin, en 2023, Accès Aventure a poursuivi sa réflexion collective sur son projet associatif pour les 5 prochaines années. Des échanges fructueux entre bénévoles, administrateurs et salariés ont permis de réaffirmer les valeurs partagées, de clarifier les missions actuelles de l'association et de définir une vision commune pour les actions à venir.

Très bonne lecture à tous et que l'aventure continue !

**Cindy Martin**  
Présidente d'Accès Aventure



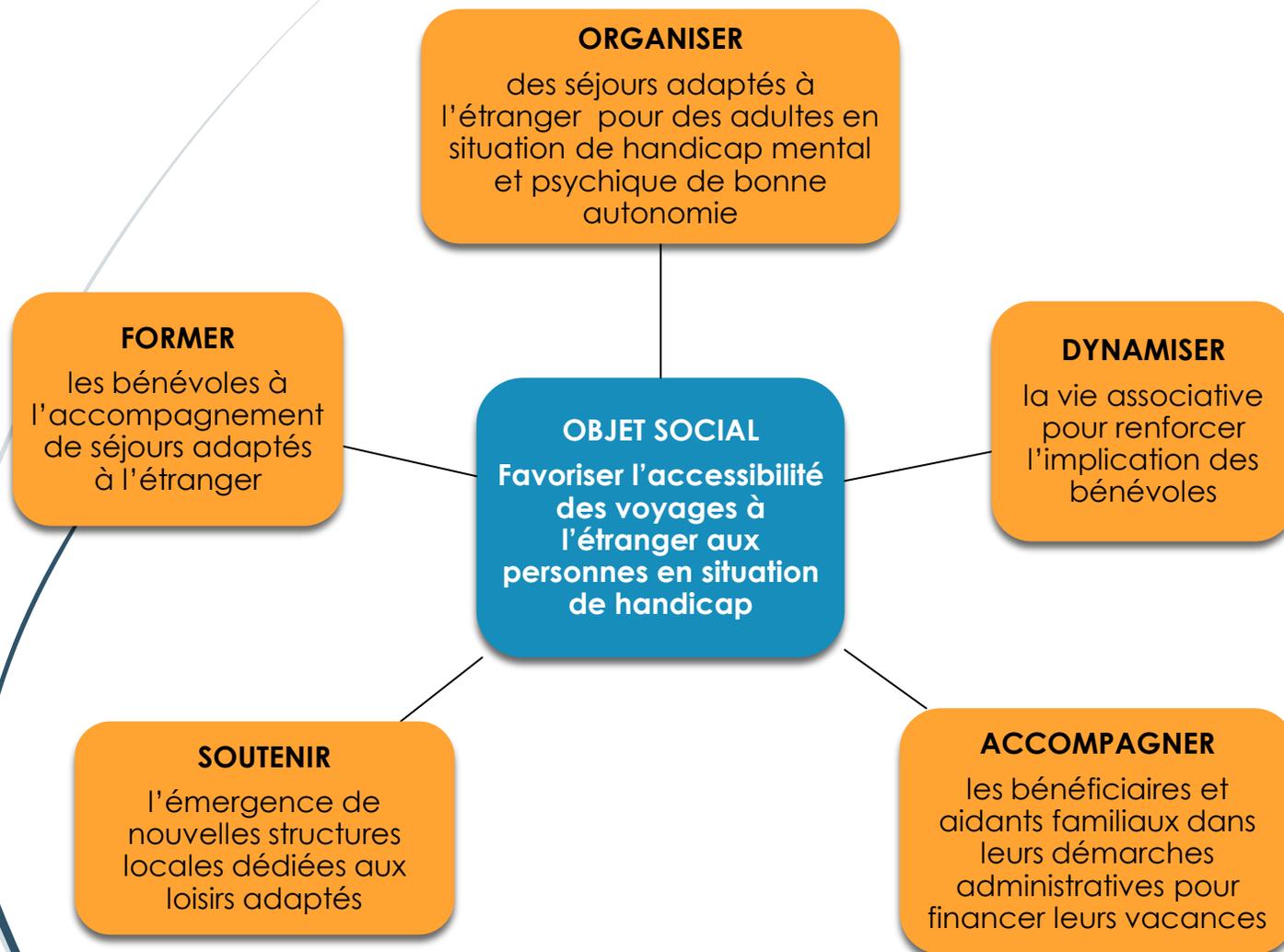
**ACCES AVENTURE**

# QUI SOMMES- NOUS ?

Notre objet social, la commission des bénévoles,  
l'équipe salariée, nos parties prenantes



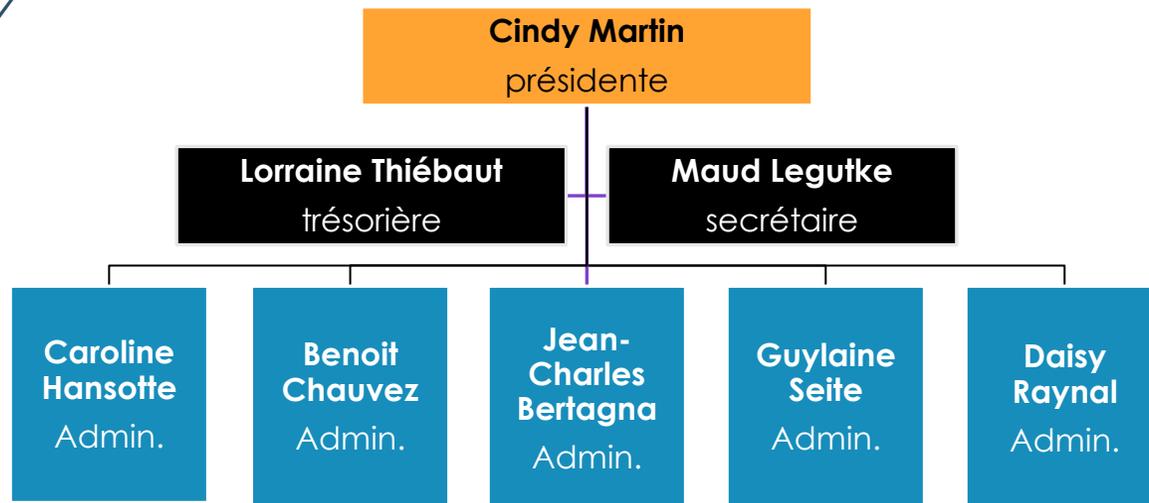
# Notre objet social et nos missions



## Les administrateurs

Lors de l'Assemblée Générale de 2022, qui s'est tenue le 13/05/23, les 8 précédents administrateurs ont été réélus en 2023.

Cette année, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le 05/06/23, le 25/09/23 ainsi qu'en Assemblée Générale Extraordinaire, le 16/12/2023 pour le changement du siège social de l'association.



# La commission des bénévoles

Il s'agit d'une partie de nos bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année au côté des salariés, afin d'avancer sur les différents projets portés par l'association.

De **Janvier à Juin 2023**, la commission des bénévoles s'est réunie quatre fois : le 25/01, le 23/02, le 21/03 et le 25/05. Deux principaux sujets ont été abordés au cours de ce premier semestre :

1. la formation des bénévoles : préparation du grand weekend de formation en avril et réflexion sur les nouvelles ressources à créer pour enrichir ce cycle de formation tout au long de l'année.
2. La préparation du weekend de réflexion entre bénévoles

**A partir de septembre**, la commission des bénévoles s'est divisée en plusieurs groupes de travail thématiques comme présenté dans le schéma suivant :

## BRIGADE REPERAGE

Prospection de nouvelles destinations, préparation des nouveaux séjours adaptés et missions de repérage

### Réunions tenues :

16/10/23 - 06/12/23

## COMMUNICATION

Travail sur la communication externe de l'association : réalisation de brochures pour les futurs adhérents vacanciers et bénévoles pour la rentrée 2024

### Réunion tenue :

08/11/23

### Les différents groupes de travail de la commission des bénévoles

Dernier trimestre 2023

## PROJET ASSO 24-29

Rédaction du nouveau projet associatif, pour donner suite aux conclusions formulées lors du weekend de réflexion

### Réunions tenues :

07/11/23 – 05/12/23

## LES 10 ANS D'ACCESS

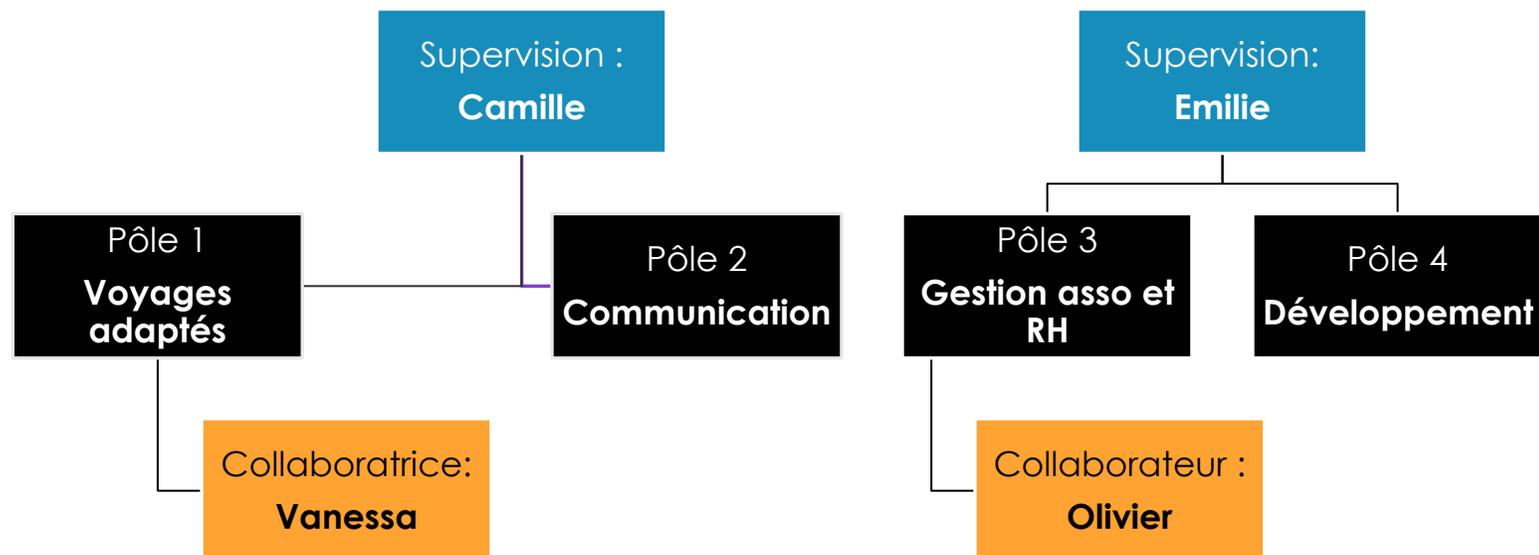
Préparation de la fête des 10 ans d'Accès Aventure en 2024

### Réunion tenue :

12/12/23

## L'équipe salariée

- L'équipe est composée de 3 salariés permanents et depuis novembre d'une salariée en apprentissage.
- En septembre 2023, le CA a modifié l'organisation en interne du travail afin de conduire les différentes missions de l'association par pôles d'activité.



# Nos parties prenantes





ACCES AVENTURE

# RAPPORT D'ACTIVITES

Les actions conduites en 2023 auprès  
de nos parties prenantes





**NOS  
ADHERENTS  
VACANCIERS**

- L'association a accueilli cette année 189 adultes en situation de handicap mental et/ou psychique de bonne autonomie pouvant intégrer un groupe de 8 à 9 personnes accompagnées par 2 volontaires.
- La majorité, masculine, a moins de 40 ans. Nos vacanciers vivent principalement seul ou en famille en région parisienne.
- En 2023, l'association a accueilli 31% de nouveaux adhérents voyageurs et a donc réalisé 59 entretiens individuels au cours de l'année afin de mieux les connaître et de les orienter vers les séjours les plus adaptés à leurs envies et besoins d'accompagnement. Après chaque premier séjour avec l'association, un bilan par téléphone est également réalisé avec ces nouvelles personnes.



# Nombre d'adhérents vacanciers et genre

**189**  
**ADHERENTS**  
182 en 2022  
+4%

**GENRE**  
2023

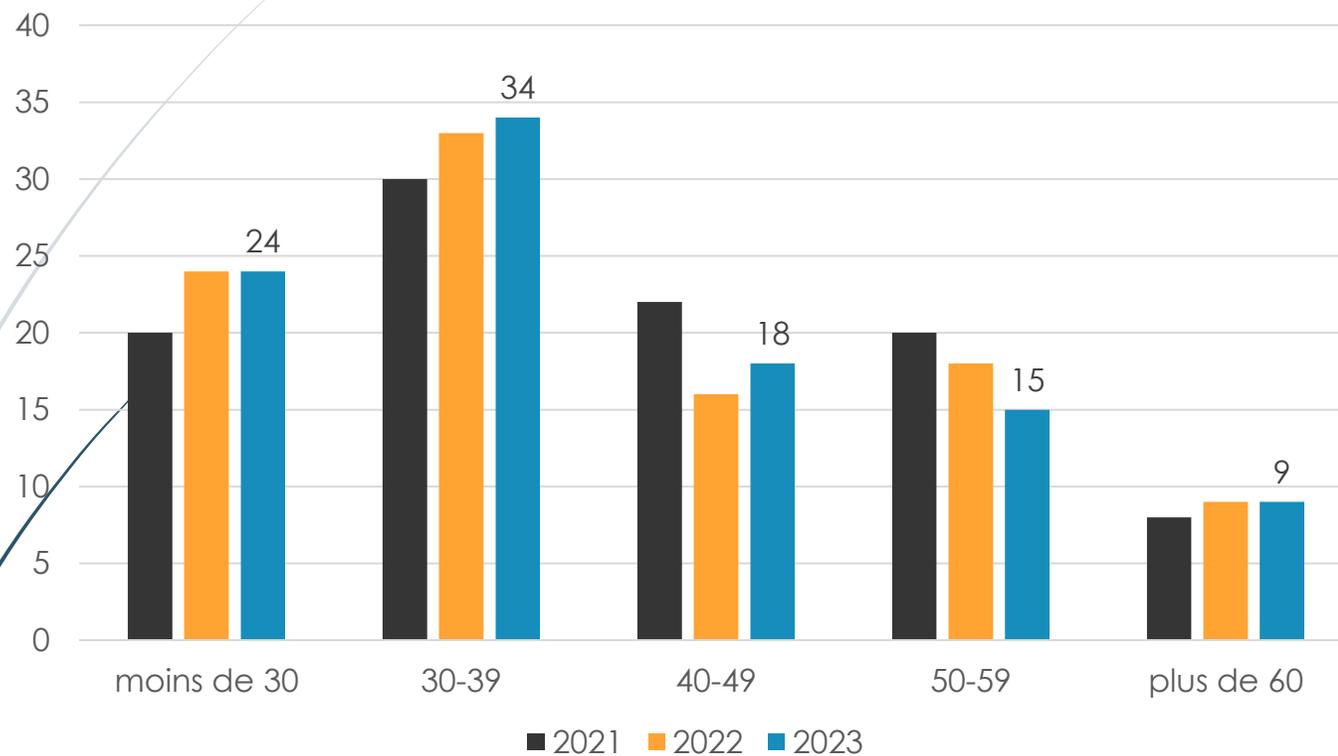
**32%**  
37% en 2022  
-14%



**68%**  
63% en 2022  
+8%



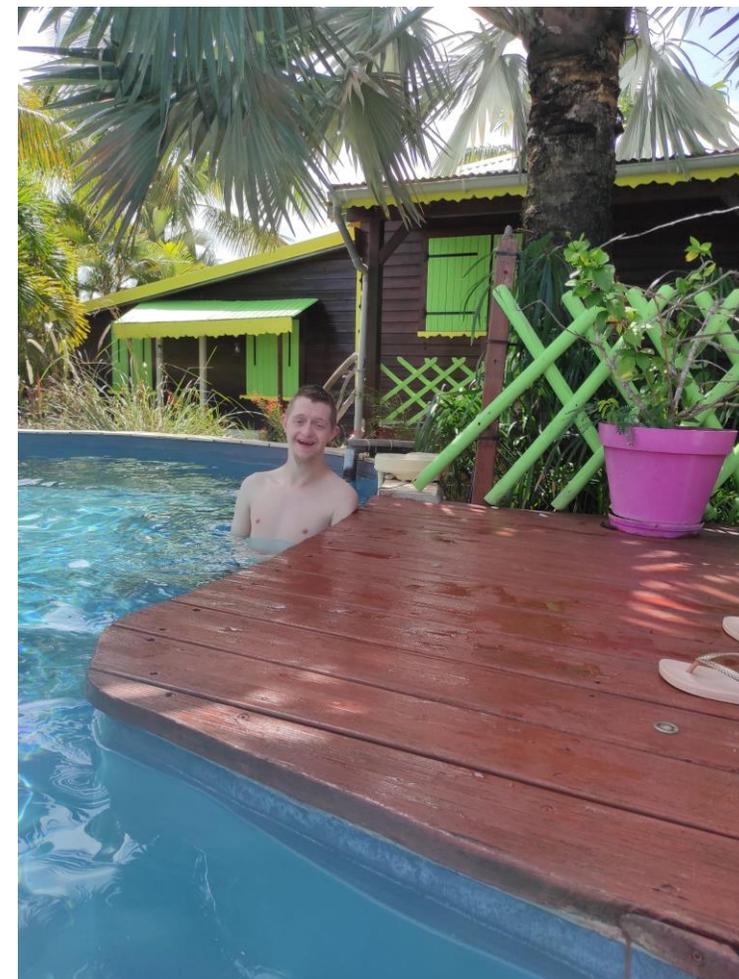
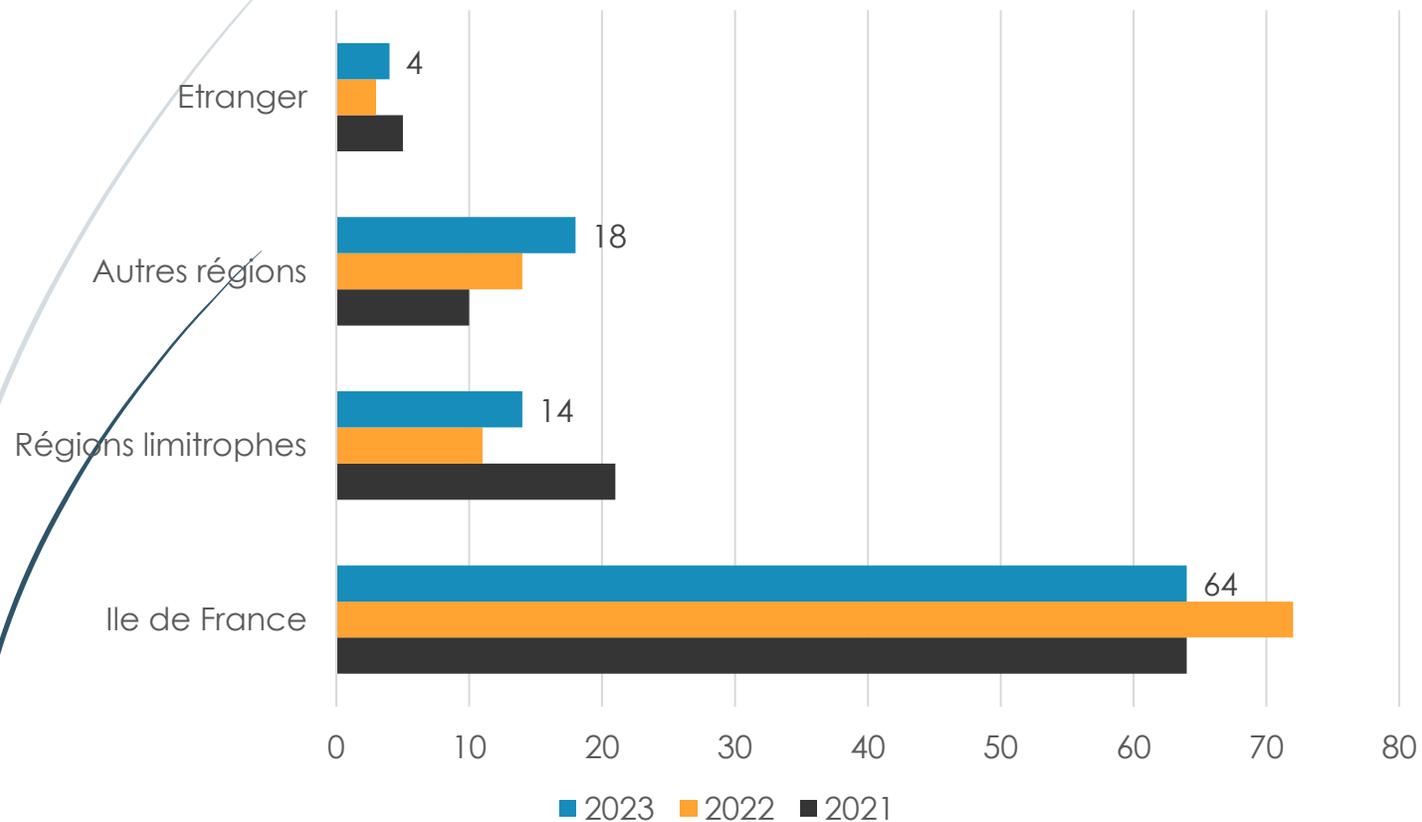
# Evolution de l'âge de nos vacanciers



**39 ans**  
**AGE MOYEN**  
40 en 2022  
-2,5%

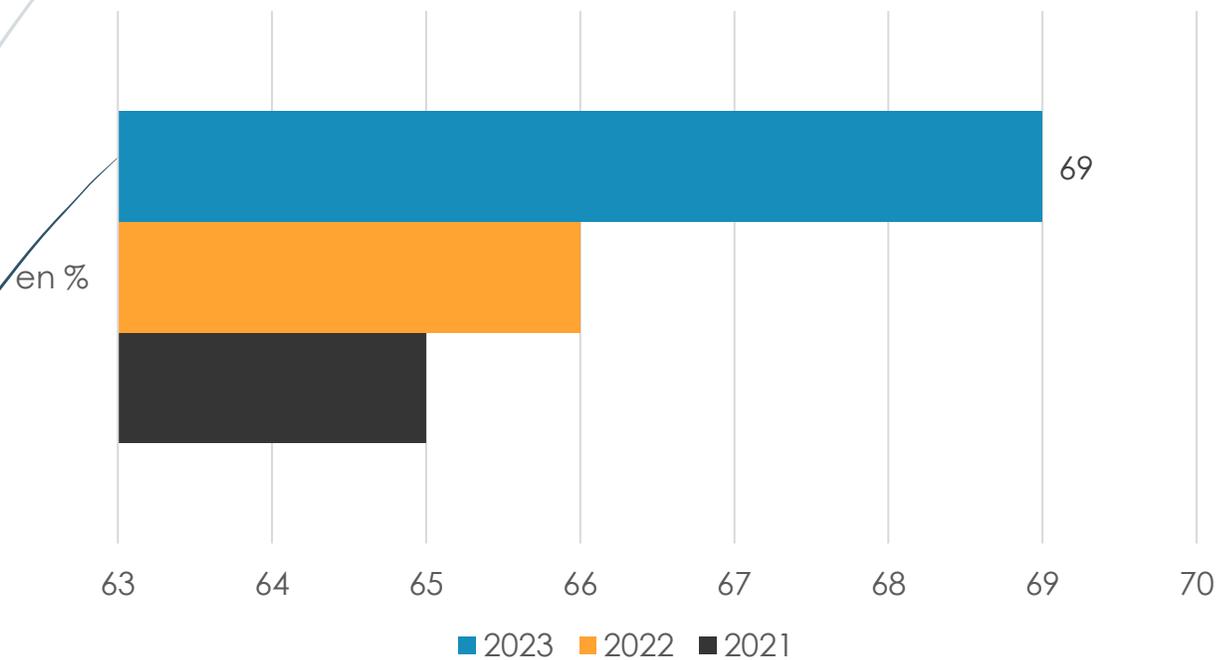


# Origine géographique de nos vacanciers en %

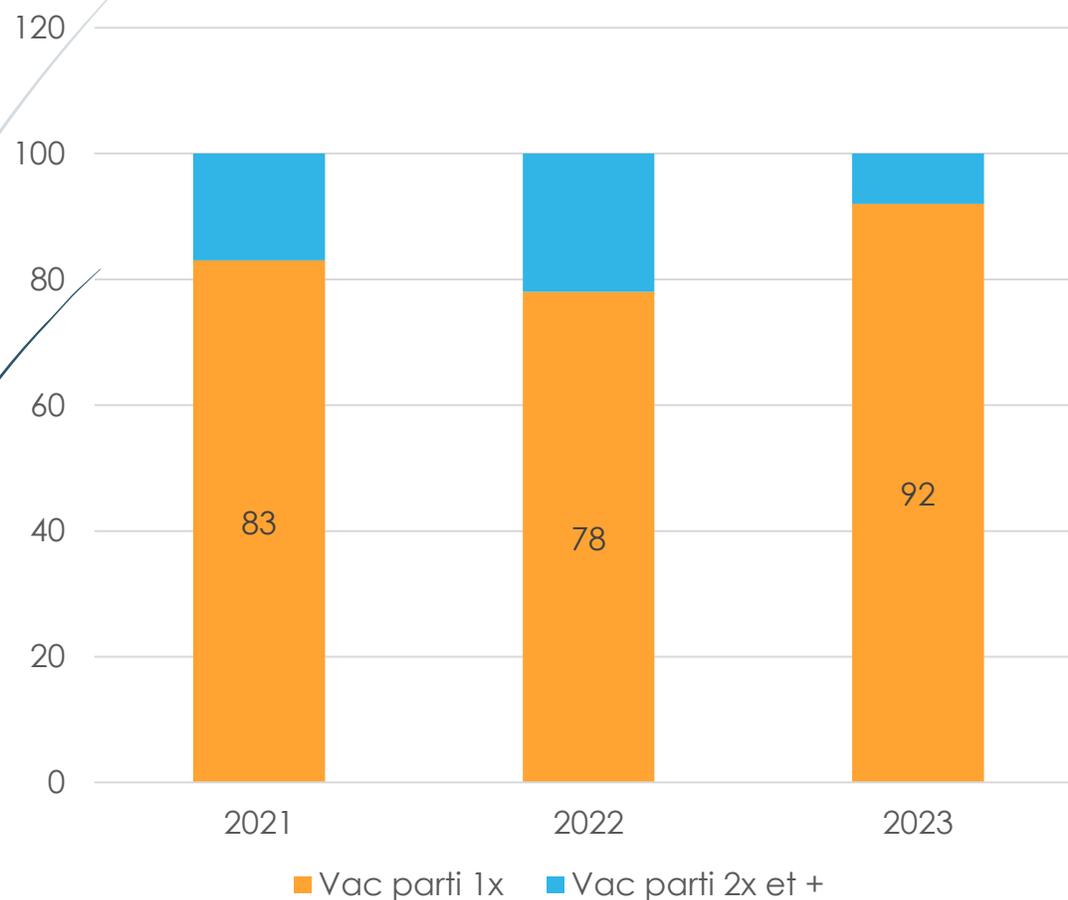


Etranger : il s'agit de ressortissants français résidant dans de établissements médico-sociaux belges

## Les vacanciers ayant déjà participé à au moins un précédent séjour avec l'association



# Nombre moyen de séjours réalisés par an par vacancier en %



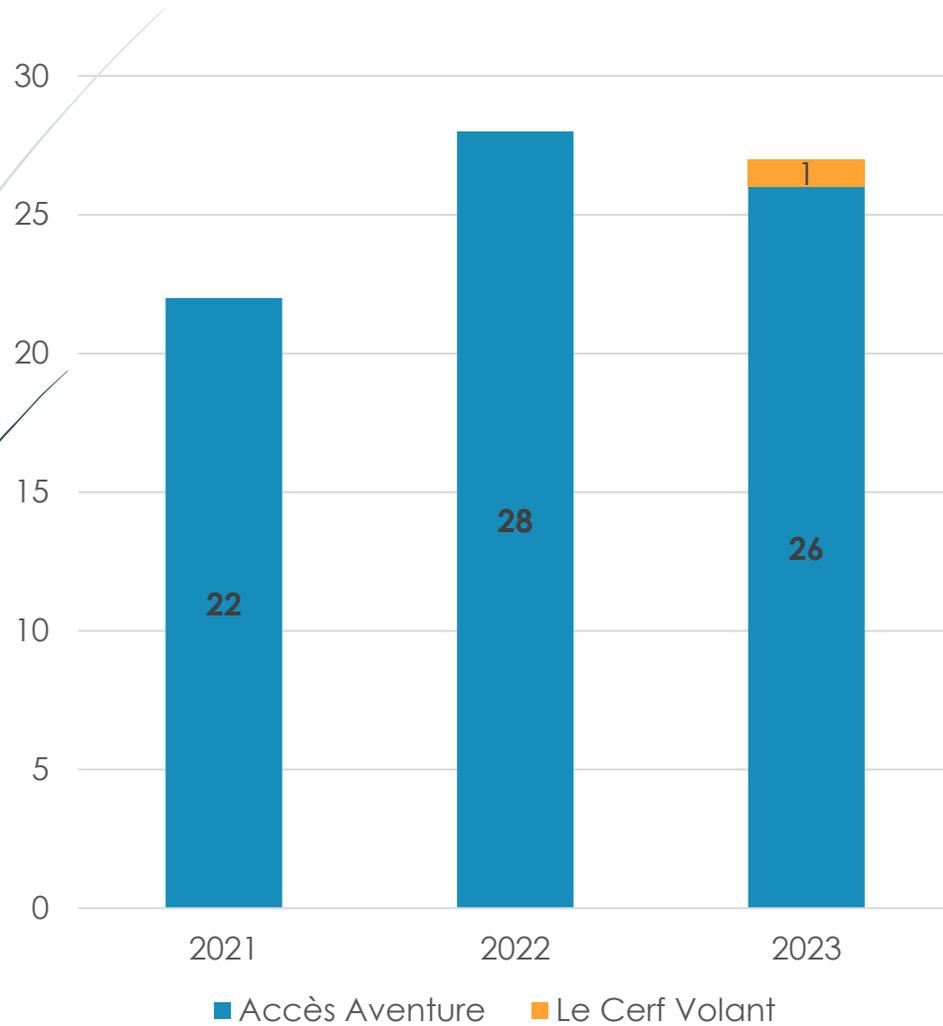


**NOS  
SEJOURS  
ADAPTES**

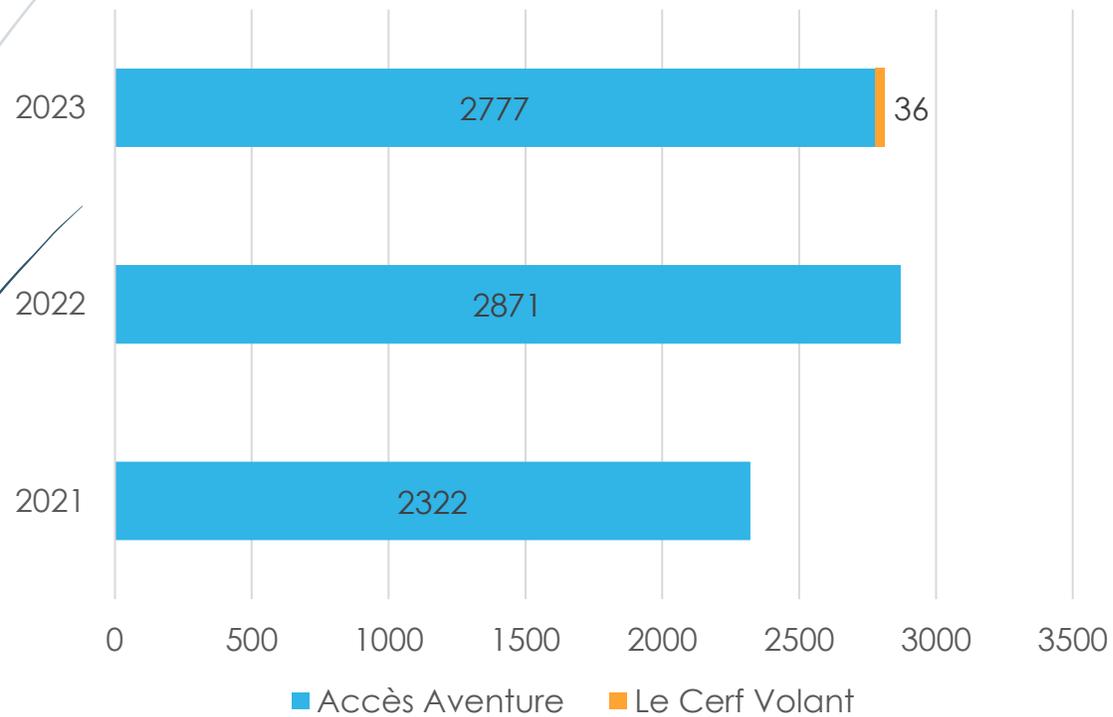
- L'association a organisé 27 séjours adaptés au cours de l'année 2023, dont 1 séjour dans le cadre du partenariat avec l'association Le Cerf-Volant.
- Ces séjours se sont déroulés principalement en été. Malgré l'inflation conjoncturel, l'association a réussi à maintenir un coût journalier inférieur au seuil retenu par l'ANCV en 2023, à savoir inférieur à 190€ par jour et par personne.
- Afin de se concentrer sur la réorganisation en interne de l'équipe et sur la recherche de nouveaux locaux, exceptionnellement aucun séjour n'a été proposé au cours des fêtes de fin d'année en 2023.
- 5 nouvelles destinations ont été repérées cette année. Ces séjours seront proposés pour l'été 2024.



# Evolution du nombre de séjours organisés



# Evolution du nombre de journées de vacances organisées



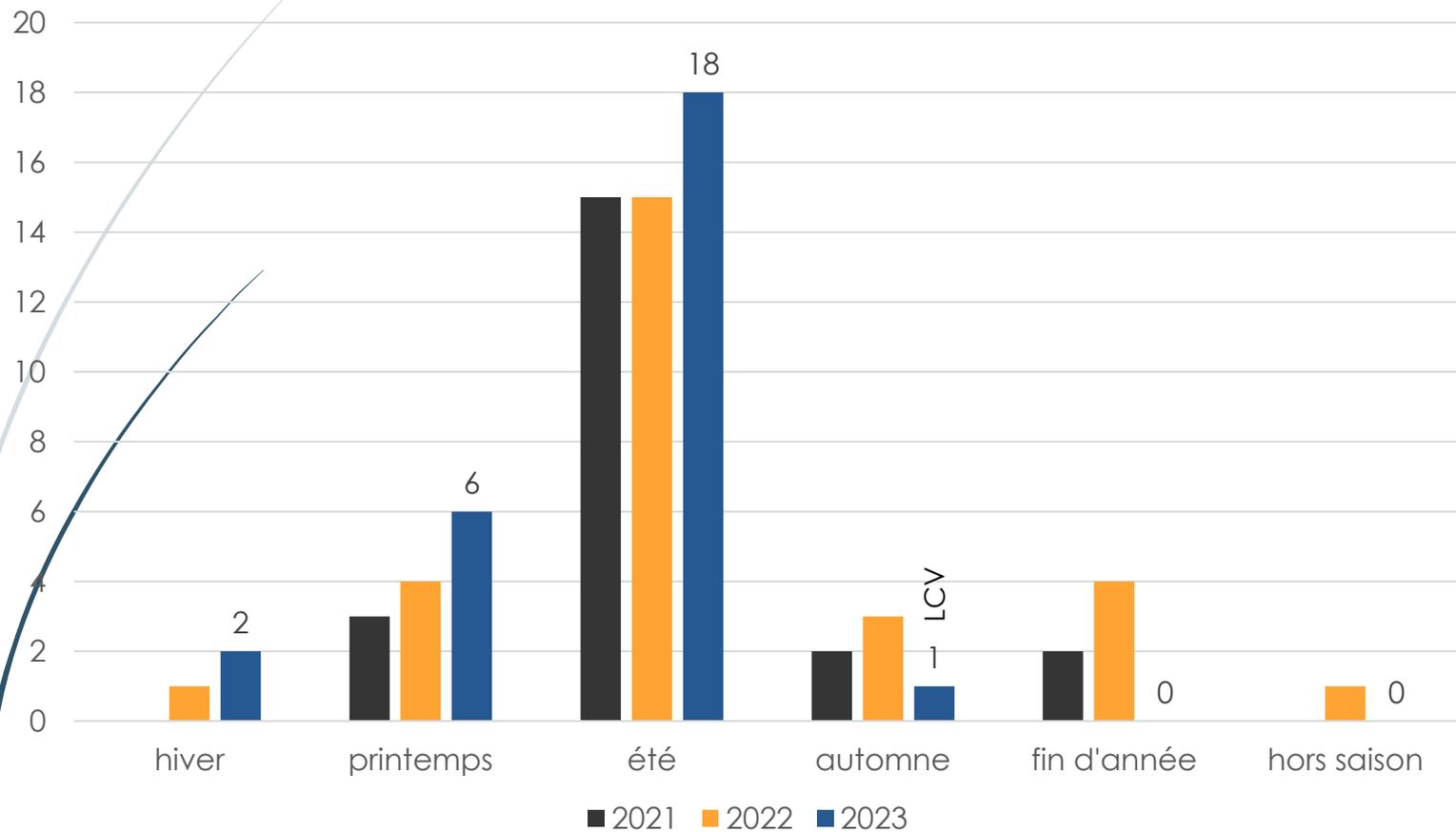
## L'organisation de séjours adaptés

Destinations en 2023	Période du séjour	Nb de jours	Nb de vacanciers accueillis	Nb d'accompagnateurs bénévoles
Sénégal	22/02 – 03/03	10	9	2
Londres	25/02 – 04/03	8	8	2
Prague	22/04 – 29/04	8	7	2
Catalogne	22/04 – 29/04	8	9	2
Maroc	25/04 – 04/05	10	8	2
Lisbonne	29/04 – 06/05	8	8	2
Vienne	30/04 – 08/05	9	8	2
New-York	27/05 – 04/06	9	8	2
Guadeloupe	08/07 – 22/07	15	8	2
Europe Centrale	09/07 – 23/07	15	8	2
Valence	14/07 – 23/07	10	8	2
Essaouira	14/07 – 24/07	11	9	2
Albanie	21/07 – 04/08	15	8	2
Guadeloupe	22/07 – 05/08	15	8	2

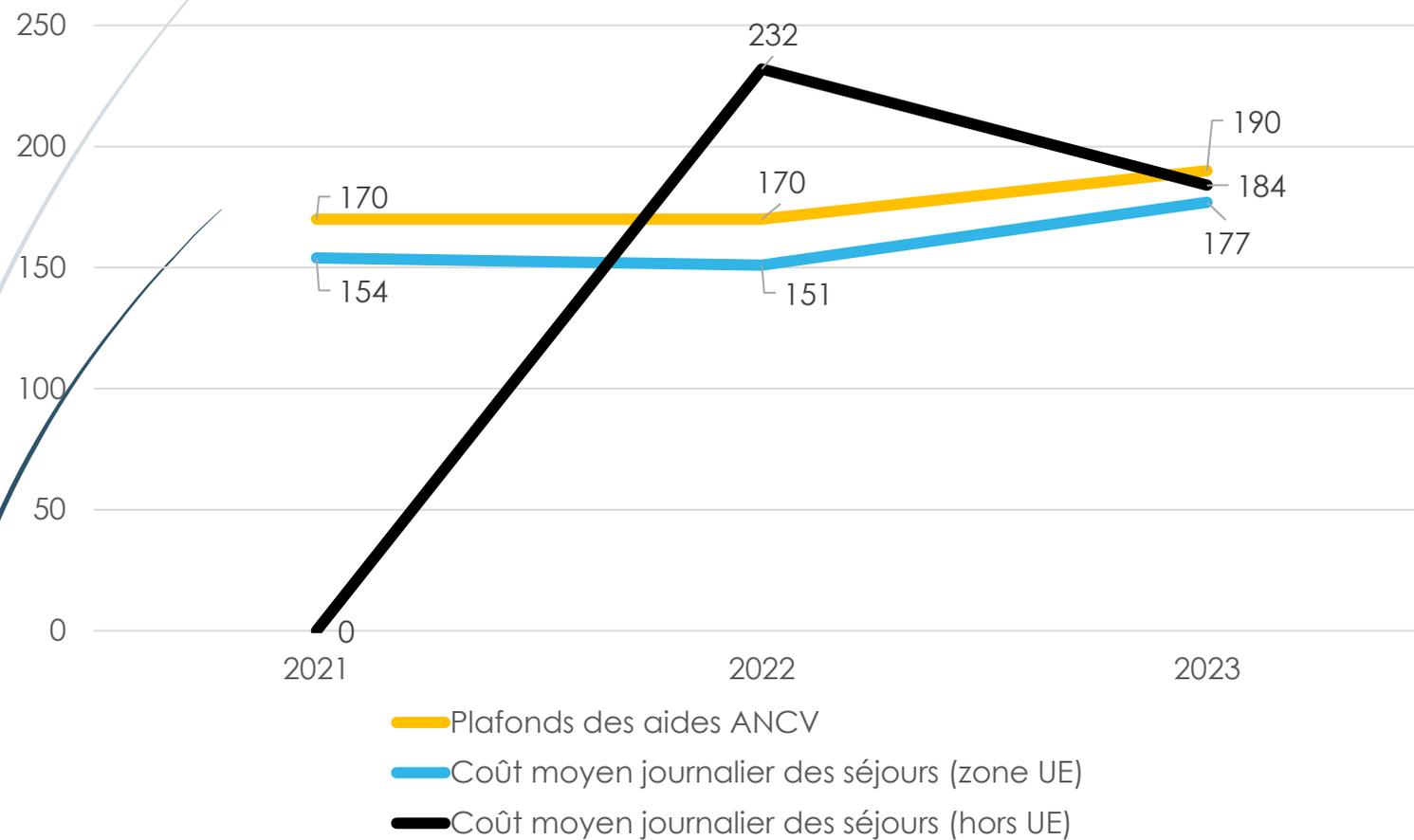
## L'organisation de séjours adaptés

Destinations en 2023	Période du séjour	Nb de jours	Nb de vacanciers accueillis	Nb d'accompagnateurs bénévoles
Albanie	28/07 – 18/08	22	8	2
Catalogne	29/07 – 12/08	15	9	2
Londres	29/07 – 12/08	15	8	2
Lisbonne	29/07 – 12/08	15	8	2
Pays Bas-Belgique	29/07 – 12/08	15	7	2
Pays Baltes	28/07 – 13/08	17	8	2
Brésil	28/07 – 19/08	23	8	2
Vietnam	29/07 – 19/08	22	9	2
Europe Centrale	30/07 – 20/08	22	8	2
Essaouira	04/08 – 14/08	11	8	2
Guadeloupe	05/08 – 18/08	14	8	2
Lisbonne	12/08 – 19/08	8	8	2
Maroc (Le Cerf-Volant)	23/10 - 01/11	9	4	4

# Evolution de la saisonnalité des séjours organisés



# Evolution des coûts journaliers des séjours



## Repérages de nouveaux séjours réalisés en 2023



### GRECE

Sivota

1 séjour adapté  
balnéaire de 10  
jours



### GRECE

continentale

1 circuit adapté  
de 17 jours



### ESPAGNE

Lanzarote

1 séjour adapté  
de 15 jours



### ITALIE

Lac Iséo

1 séjour adapté  
de 10 jours



### ITALIE

Milan

1 séjour adapté  
d'une semaine



**NOS  
ADHERENTS  
BENEVOLES**

- 73 bénévoles, majoritairement des femmes, ont adhéré à l'association en 2023. Issus du secteur médico-social pour la plupart, les bénévoles vivent principalement en dehors de l'Île-de-France.
- Leur contribution première est l'accompagnement de nos voyageurs en situation de handicap en séjour. Pour réaliser cette mission, les bénévoles suivent obligatoirement un cycle de formation avant le départ.
- Parmi les 73 bénévoles, 38% sont des nouveaux adhérents en 2023 pour lesquels différentes réunions de rencontres et d'informations ont été proposées tout au long de l'année.
- Parmi les bénévoles étant partis en mission d'accompagnement en 2023, 61% avait déjà réalisé un séjour adapté avec Accès Aventure.



# Profil de nos bénévoles

## GENRE

2023

**78%**

77% en 2022  
+1,3%



**20%**

23% en 2022  
+15%



## 41 ans

**AGE MOYEN**

40 en 2022

## 73

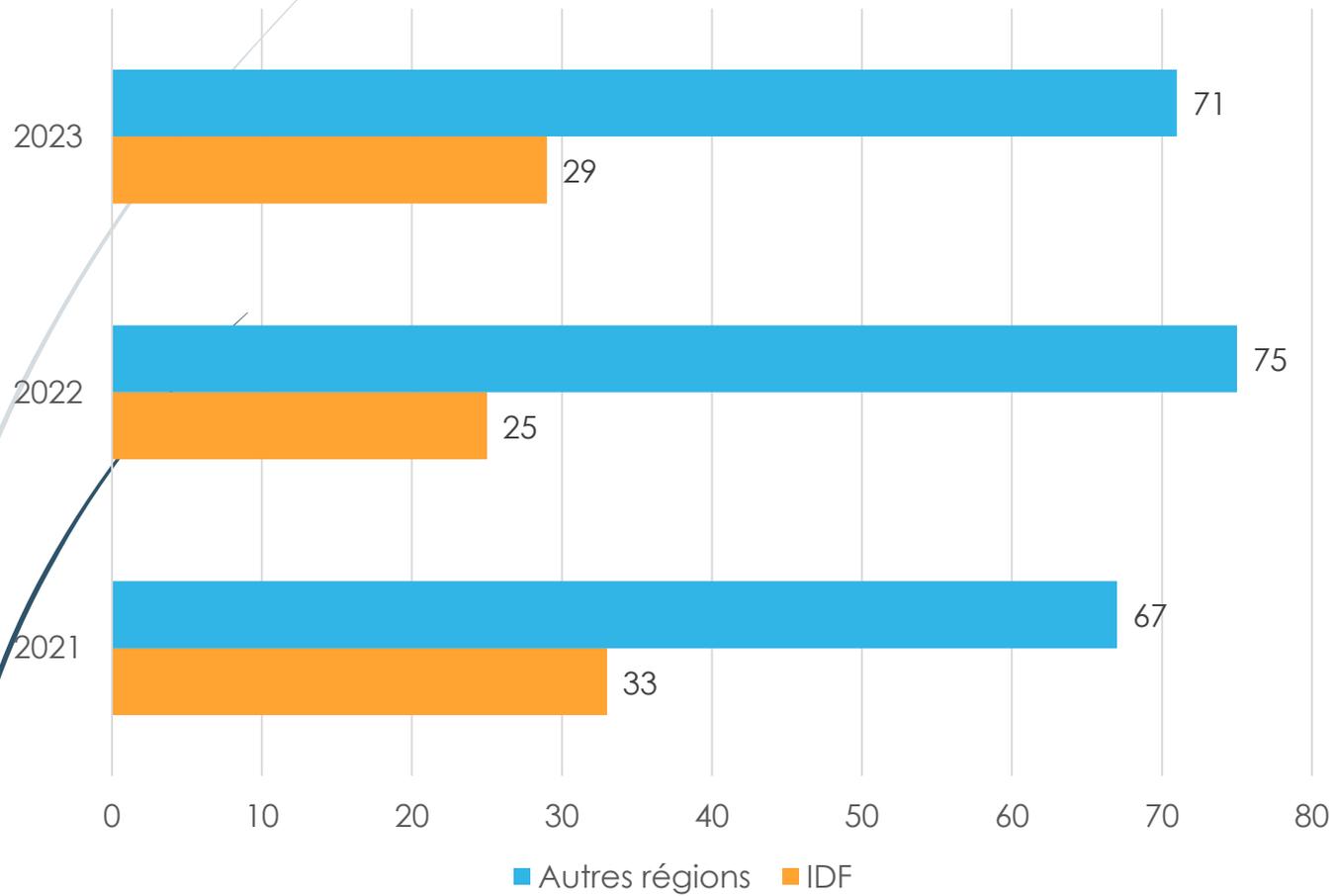
**ADHERENTS**

52 en 2022

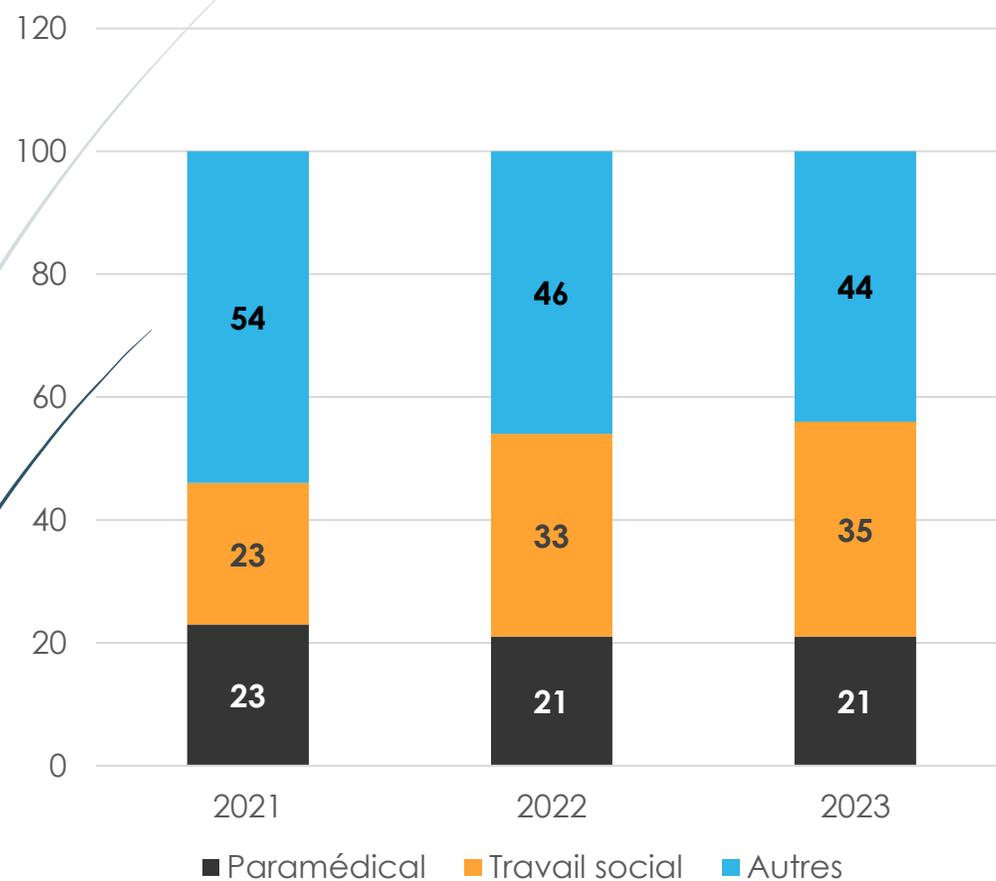
+40%



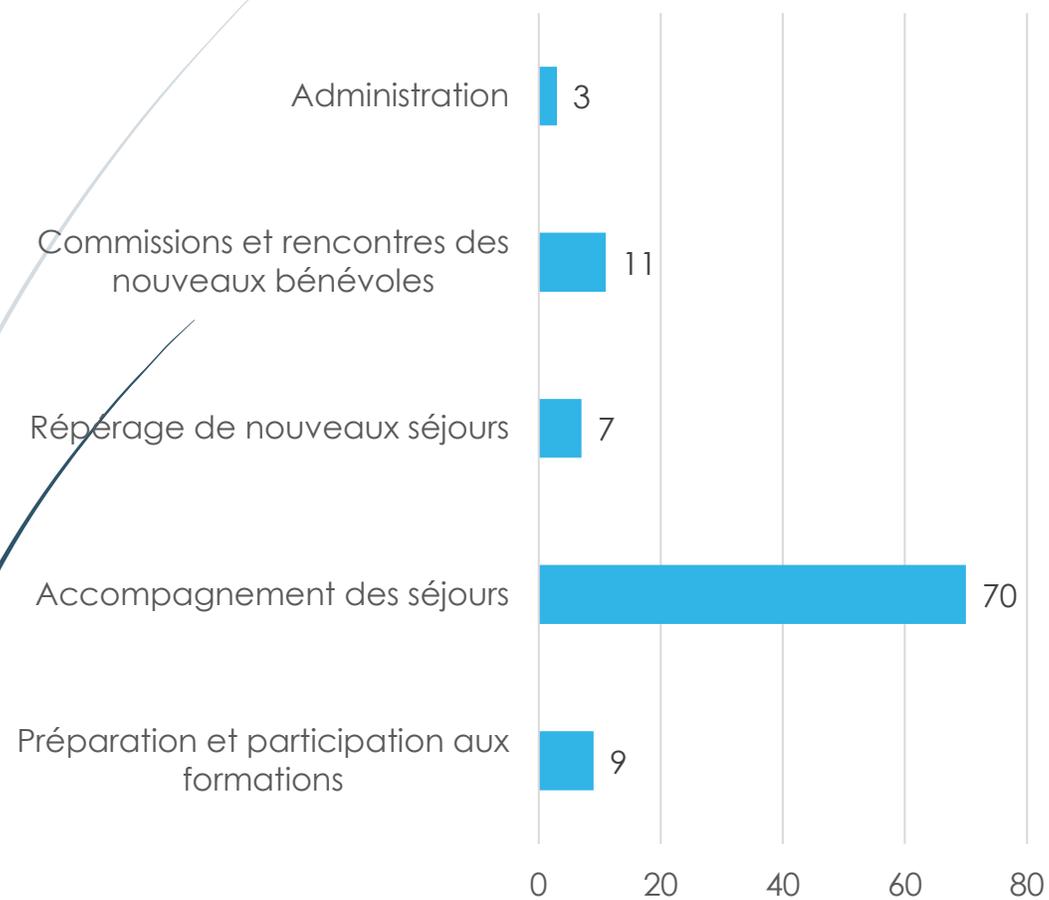
# Origine géographique des bénévoles en %



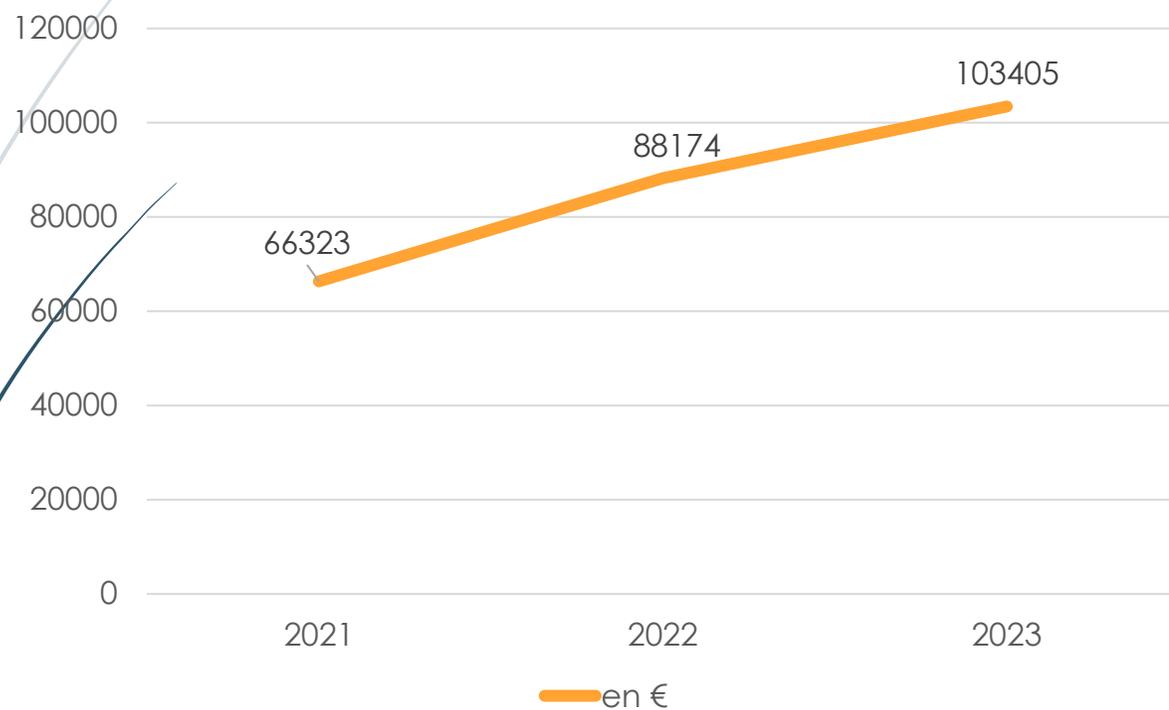
# Origine professionnelle des bénévoles en %



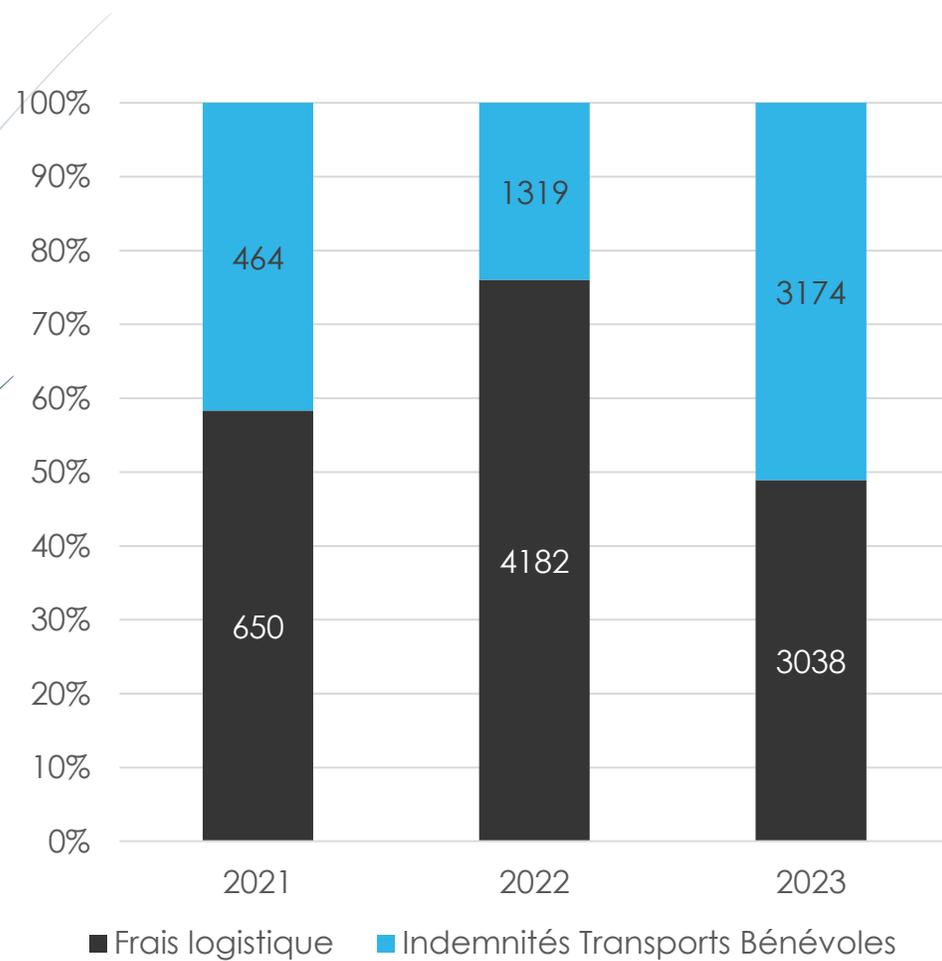
## Contributions volontaires dans la vie associative (en %)



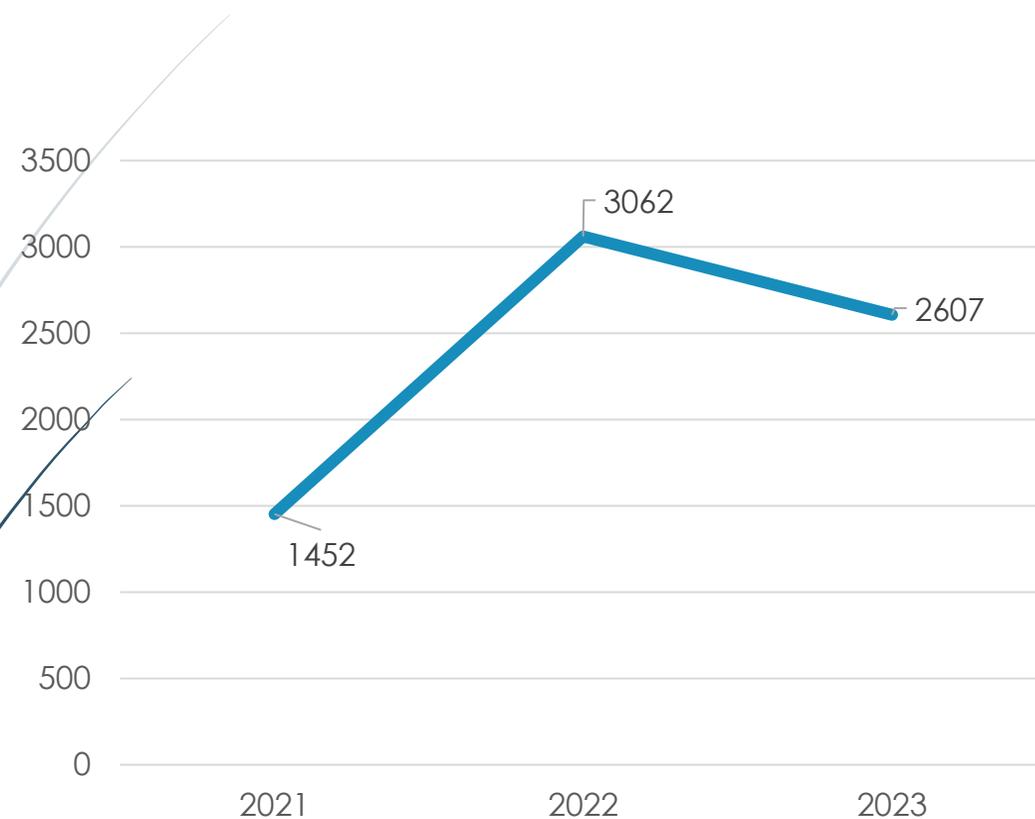
# Valorisation des contributions volontaires



## Evolution des frais de formation des bénévoles en €



## Evolution de la bourse de solidarité en €



Il s'agit de la prise en charge totale ou partielle sollicitée par nos bénévoles pour leurs trajet Domicile – Paris, en dehors de leur participation aux journées de formation



# LES TUTEURS, FAMILLES ET EDUCATEURS

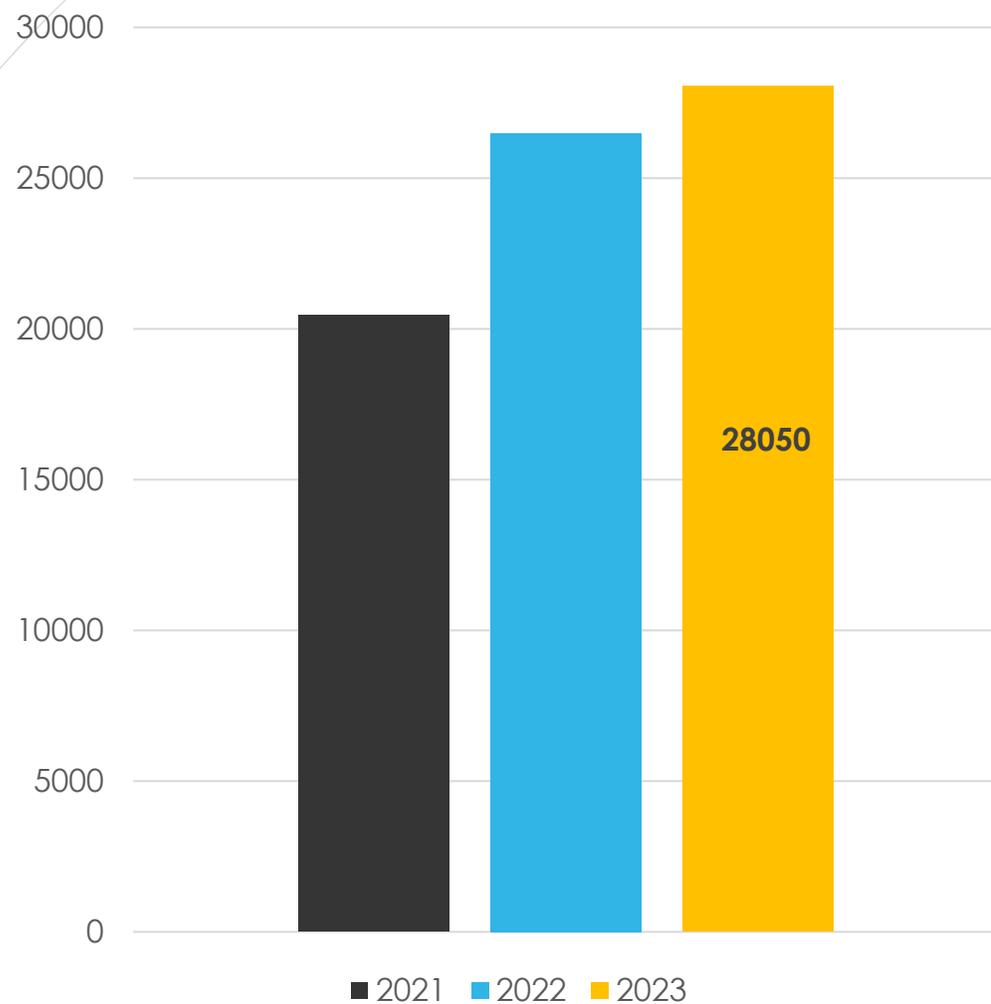
L'association accorde du temps à l'entourage de ses adhérents vacanciers, en particulier aux proches aidants et aux éducateurs des établissements médico-sociaux. Etablir une relation de confiance est essentiel pour assurer une prise en charge optimale des personnes qu'ils nous confient.

Accès Aventure les accompagnent également pour l'obtention des aides financières.

En 2023, 9 réunions d'informations et de sensibilisation sur les dispositifs d'aides financières ont été réalisées et 50 bénéficiaires ont été accompagnés par l'association afin d'obtenir des chèques vacances



## Evolution des dotations levées sous forme de chèques vacances en €





**LES  
ASSOCIATIONS  
PARTENAIRES**

# L'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) et l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV)



L'ALEFPA est conventionnée avec l'ANCV afin de déployer chaque année le programme AIDES AUX PROJETS VACANCES ayant pour objectif l'inclusion du public fragile en utilisant le départ en vacances comme support d'accompagnement social.

Depuis plusieurs années, Accès Aventure est retenue comme porteur de projet par l'ALEFPA afin de lui permettre d'instruire de nouvelles demandes auprès des adhérents voyageurs en situation de handicap de notre association.

C'est à travers ce partenariat associatif, qu'Accès Aventure mobilise les dotations financières sous forme de chèques ANCV.

## L'association Handinamik



Handinamik est une association de loisirs parisienne pour laquelle nous réalisons des séjours adaptés pour leurs adhérents en situation de handicap.

En 2023, un séjour à Vienne au printemps et un séjour en Catalogne ont été réalisés.



## L'association Apparente

Apparente

Apparente est une association parisienne créée en 2022 qui a pour objet de promouvoir la création artistique collective de personnes en situation de handicap psychique et/ou mental.

Accès Aventure prend en charge le volet comptabilité de l'association Apparente et l'accompagne dans le développement de ses projets associatifs sur le territoire parisien.

[WWW.APPARENTE.ORG](http://WWW.APPARENTE.ORG)



## L'association Le Cerf-Volant



L'association le Cerf-Volant a pour vocation d'organiser des séjours adaptés à l'étranger pour des personnes en situation de handicap moteur.

En 2023, une convention de partenariat est signée entre nos 2 associations afin de mutualiser nos moyens et de les accompagner dans le lancement de leurs nouvelles activités.



# L'association Paris Initiative Entreprise



L'association Paris initiative Entreprise soutient une économie locale, créatrice d'emplois, de lien social et d'innovation. Sa mission est de permettre à des projets à impact social, territorial ou environnemental de se lancer et de prospérer

Dans le cadre du « Dispositif Local d'Accompagnement », PIE a accompagné Accès Aventure pour la réalisation de son diagnostic structurel et l'organisation de son séminaire de réflexion autour de son nouveau projet associatif pour la période 2024-2029.





ACCES AVENTURE

# RAPPORT FINANCIER 2023

Comptes arrêtés à télécharger en cliquant ICI



# ANALYSE DES CHARGES

► L'achat des prestations de service liées à l'organisation des séjours constitue toujours le principal poste de dépenses et représente **68% du budget global de l'association**. Par rapport à l'exercice précédent, ces charges augmentent de 6%, mais restent proportionnelles à l'accroissement de la vente de séjours adaptés (+5% entre 2022 et 2023). Cette charge représente en 2023, **69% des ventes de prestations de voyage**, contre 68% en 2022

► Une augmentation significative des fournitures de bureau et des frais d'entretien/réparation est à noter (+82% par rapport à N-1) pour **l'aménagement dans de nouveaux locaux** en décembre.

## Autres informations significatives :

► Absence de primes d'assurance en 2023 liée à un report de paiement en N+1 (1558€ de responsabilité civile professionnelle et 1200€ de garantie financière).

► Règlement au premier trimestre 2024 de l'apurement de la formation professionnelle continue (438€) et intérêts d'emprunt auprès de la BPI (103€).

► Correction d'une erreur d'écriture comptable sur l'exercice précédent. Aides financières attribuées à nos voyageurs en 2022 (ALEFPA = -480 €)

EN €	2022	2023	VAR	COMMENTAIRE
Frais liés aux séjours	340 330	359 632	6%	Proportionnels à l'accroissement de la vente de séjours adaptés
Frais liés aux bénévoles	9 369	12 645	35%	-Inflation générale de leurs coûts de transports pris en charge par l'association -Réalisation de repérages de nouveaux séjours, - Formation des bénévoles accompagnateurs -Organisation du weekend de réflexion entre bénévoles
Frais généraux	15 691	20 957	34%	Solde déménagement (2000 €) Frais électricien (3000 €) Frais entretien informatique
<b>Total</b>	<b>365 390</b>	<b>403 134</b>		

# ANALYSE DES CHARGES : les salaires

- Parmi les charges de fonctionnement, la part relative aux traitements et salaires demeure la plus importante.
- Cette année, ce poste a augmenté, passant de 127K€ à 138K€. Cette hausse s'explique par l'augmentation des salaires afin de respecter les minima conventionnels.
- De plus, il convient de prendre en compte l'arrivée en fin d'année d'une nouvelle salariée en alternance.

EN €	2022	2023	VAR	COMMENTAIRE
Brut	97 056	105 679	9%	- Augmentation des minima conventionnels - Arrivée en fin d'année d'une nouvelle salariée en alternance
Cotisations patronales	30 064	32 639	9%	Proportionnel à l'accroissement des bruts
<b>Total</b>	<b>127 120</b>	<b>138 318</b>		

# ANALYSE DES PRODUITS : les subventions

► Les subventions d'exploitation augmentent de 114% passant de 11 k€ à 23 k€. Cette différence est détaillée dans le tableau ci-dessous.

► En ce qui concerne les subventions d'exploitation perçues en 2023, il est important de considérer le maintien des aides à l'emploi octroyées pour le contrat "Parcours Emploi Compétences" (PEC), ainsi que le soutien de la Préfecture d'Ile-de-France pour le cycle de formation des bénévoles, malgré une baisse du montant de la subvention accordée.

► En 2023, l'association bénéficie du soutien de deux nouveaux partenaires publics, à savoir la mairie de Paris pour 5K€ et l'ANCV pour 6,8K€.

	2022	2023	VAR	Commentaire
Mairie de Paris		5 000		Nouvelle subvention de la ville de Paris
DRIEETS : Aide PEC	7 896	9 354	18%	Aide plus importante pour couvrir l'augmentation du SMIC
ACADEMIE PARIS : Fonds d'Aide à la Vie Associative	3 000	2 100	-30%	Réduction des aides de l'Etat pour le cycle de formation des bénévoles
ANCV		6 815		Nouvelle aide de l'association nationale des chèque vacances
<b>Total</b>	<b>10 896</b>	<b>23 269</b>	<b>114%</b>	

# ANALYSE DES PRODUITS

Les produits d'exploitation de l'association ont augmenté de 6%. Cette différence est détaillée dans le tableau suivant.

Comme les précédents exercices, la vente de séjours adaptés représente les principaux produits d'exploitation. En 2023, elle représente **90% de ses produits** exprimant ainsi l'autonomie financière recherchée par Accès Aventure.

Cependant, par rapport à 2022, la proportion des ventes diminue de 4% du fait d'un soutien croissant de partenaires publics et de donateurs privés aux nouveaux projets portés par l'association.

## AUTRES PRODUITS :

Les produits financiers ont augmenté, passant de 1254€ en 2022 à 4133€ en 2023 (+3K€ Livret A et compte à terme sur un an).

Les dons également (+4,5k€)

**Résultat final + 37 209 €**

L'excédent est passé de 27 602 € en 2022 à 37 209 € en 2023.

	2022	2023	VAR	Commentaire
Cotisations	4 580	5 320	16%	- Plus de bénévoles en 2023 (+ 480 €) - Cotisations du Cerf-Volant (+ 260 €)
Séjours	494 483	527 238	7%	Prix des séjours plus important du fait de l'inflation (+26 k€) garantie annulation incluse
Accueils	5 347	4 215	-21%	Moins d'accueils nécessaire en 2023 qu'en 2022

# ANALYSE DU BILAN : l'actif

A  
C  
T  
I  
F

## Actif immobilisé *(utilisation des fonds)*

Variation en 2023

- Rénovation du matériel informatique = +379 €
- Dépôt d'une caution pour le local = + 2115 €

## Actif circulant – Créances *(sommes dues à Accès Aventure)*

Variation en 2023

- Réduction des créances clients = - 1 618 €
- Réduction des avances sur ticket restaurant = - 5 000 €
- Réduction des avances bénévoles = - 4 300 €

## Actif circulant - Trésorerie *(argent disponible)*

Variation en 2023

- Compte courant = + 88 324 €
- Compte placement = - 47 252 €
- Caisse = - 2 512€

## Actif circulant – Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 134K€ représentent les soldes à verser auprès de nos fournisseurs. Elles incluent les prestations de voyages pour les séjours prévus en 2024.

Impact du nouveau local

Amélioration des méthodes de gestion de la trésorerie

Virement d'un compte à terme vers le comptes courant et réduction des espèces

Meilleure anticipation des séjours de l'année N+1

# ANALYSE DU BILAN : le passif

## P A S S I F

### Fonds propres (appartenant à Accès Aventure)

Variation en 2023

- Mise en réserve du résultat 2022 = 27 602 €
- Augmentation grâce au résultat 2023 = + 37 209 €

### Dettes (sommes dues par Accès Aventure)

Variation en 2023

- Remboursement emprunt BPI = -2 803 € (COVID)
- Préparation des voyages = + 97 771 €
- Remboursement dettes sociales = - 2 286 € (COVID)
- Remboursement plus rapide des clients = - 1 242 €
- Moins d'avance clients = - 1 149 €

Amélioration des fonds  
propres

Paiement des dettes et  
préparation des  
voyages

# RAPPORT FINANCIER : Conclusion

## ACTIVITE DE L'ANNEE 2023

Les charges augmentent de 49K€ tandis que les produits progressent de 58K€. En conséquence, notre performance économique s'améliore de 9K€. Cette présente analyse fait ressortir un excédent d'exploitation confortable au 31/12/2023 de 37K€, que je vous propose de reporter à nouveau en réserves.

## PATRIMOINE A FIN 2023

- **Les disponibilités augmentent de 38K€** pour atteindre 282K€ nous offrant une sécurité de 6 mois de trésorerie.
- **Les fonds associatifs représentent 268K€.** Ils ont augmenté de 16% par rapport à l'exercice précédent.

## ELEMENTS CLES 2023

En analysant les ratios financiers de notre association pour l'exercice en cours, nous constatons une santé économique robuste :

- **Bonne maîtrise des prix et coûts** (*augmentation du chiffre d'affaires malgré une faible augmentation du prix des séjours*)
- **Augmentation des subventions** (*mairie de Paris et ANCV*)
- **Meilleure gestion de la trésorerie** (*moins de créances client, moins d'avance sur les tickets restaurant et d'avance bénévoles*)
- **Remboursement des dettes COVID** (*emprunt bancaire et dettes sociales*)
- **Meilleure anticipation des séjours** (*démarrage un mois plus tôt en décembre 2023 au lieu de commencer en janvier 2024*)

**En conclusion, il me semble judicieux d'examiner la possibilité, dans un avenir proche, d'utiliser cette assise financière solide afin de soutenir le développement de nouvelles actions en faveur du tourisme adapté, en cohérence avec les orientations définies dans le nouveaux projet associatif 2024-2029.**

**Lorraine THIEBAUT**  
Trésorière

Association loi 1901

SIRET : 808 898 043 00043

Immatriculée Atout France IM092150006

Garantie par Groupama

RCP : MAIF -IDF n°3893343P

Agrément "Vacances Adaptées Organisées" n° 2020-07-01-009

Siège social : 4 av de la Porte Didot 75014 Paris

Tél 07.69.71.60.82.- 07.48.65.98.98

Ils ont apporté leur soutien financier à l'association en 2023 :



Direction régionale interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DRIEETS)



[WWW.ACCESS-AVENTURE.ORG](http://WWW.ACCESS-AVENTURE.ORG)

